

LE JARDIN REVELATEUR

CHRISTIAN PRIOUL

RESUMEN

El autor parte de la idea de que todo paisaje, compuesto de materia y espíritu, es el resultado de un proyecto combinado de las ambiciones materiales, de los referentes sociales y de las consideraciones intelectuales del grupo humano que usa ese lugar, y de la consideración de que jardines y paisajes son dos escalas diferentes de humanización de la naturaleza. A través del análisis de los jardines descubre las funciones materiales y de orden intelectual del grupo y, entre ambas, las aspiraciones sociales del propietario a la intimidad familiar y a la sociabilidad.

ABSTRACT

The author believes that landscapes, made of both spirit and substance, are the result of a combined project in which material ambitions, social references and intellectual considerations of the human group that uses that space are an integral part. Landscapes and gardens, that show two different levels of humanisation of nature, are also part of the project. Through garden analysis, the author unravels the intellectual and material functions of that particular human group and the owner's desire of family intimacy and sociability.

Le jardin, dans les multiples faciès qu'il prend à travers les âges et les pays, les villes ou les campagnes, chez les plus puissants comme chez les plus faibles, pour l'utile ou l'agréable, est un élément ubiquiste des paysages et un révélateur des sociétés qui y vivent. Il est au coeur de cette «géographie de l'homme-habitant» à qui les besoins du monde contemporain, tant au Nord, décontenancé par les avatars de la croissance économique qu'au Sud, débordé par la croissance démographique, promettent une nouvelle jeunesse.

Sur les jardins paraissent de multiples études émanant de toutes les disciplines des sciences et des arts, la géographie y participe modestement, peut-être parce que le jardin ne se laisse pas facilement cartographier, qu'il échappe aux enregistrements statistiques habituels, qu'il s'écartèle entre géographie rurale et urbaine et ne trouve pas sa place dans une géographie régionale plus portée à l'abstraction des chorèmes qu'à l'observation des genres de vie.

Mais la géographie des paysages y mène inéluctablement parce que jardins et paysages sont en étroites relations phénoménologique, historique et technique. Ils sont à des échelles différentes, des formes consciemment approfondies de l'oeuvre d'humanisation de la nature. La mise à profit des ressources physiques par l'homme, quoique à l'origine toujours placée sous un parangon divin, n'a cessé jusqu'en cette fin du deuxième millénaire de valoriser une logique

productiviste assimilée à la notion même de progrès. Mais cette fonction économique majeure n'épuise pas les rapports de l'Humanité et de la Terre. Le paysage, qu'il soit cohérent ou désarticulé, est le miroir des valeurs économiques, sociales et culturelles du groupe humain usager des lieux. Et le jardin est, à l'échelle individuelle, le révélateur des besoins, de l'identité et du psychisme de son propriétaire.

Jardins et paysages se sont reformulés ensemble dans l'intelligentsia de la Renaissance européenne quand, en ce tournant de 1492 dont l'Andalousie fut l'épicentre, le système capitalo-étatique inaugura la logique mercantilisme et, assez dialectiquement, le besoin d'un autre regard sur l'oekoumène (le paysage saisi par la peinture) et un nouveau désir d'habiter (le jardin préconçu). De même s'explique ainsi sans doute qu'aujourd'hui les architectes de jardin, appuyés par la corporation horticole, leurs écoles professionnelles et leur savoir technique, aient été les premiers à réagir à la dilatation contemporaine des cadres de vie et de vue.

Pour eux, le paysage est principalement projet alors que pour le géographe il est traditionnellement objet d'une description-décriptation de son intelligibilité. Il y a là une différence d'attitudes et d'exigences déontologiques qui rend leurs rapports aussi agaçants que fructueux. C'est dans la recherche d'un langage commun que se place la conférence prononcée à Málaga sous le titre «Le Paysage: système de fonctions valorisées; l'exemple du jardin». Elle part du principe que: «tout paysage, interface de matière et d'esprit, est le résultat d'un projet combinant des ambitions matérielles, des référents sociaux et des considérations intellectuelles»; et ce, dans le moindre de ses éléments, fusse un modeste jardin.

Dans l'exemple des jardins, il est aisé de distinguer les fonctions matérielles (productives mais aussi hygiénistes) des fonctions d'ordre intellectuel, (esthétique, métaphysique, scientifique). Entre les deux se placent les fonctions sociales qui révèlent les aspirations à la propriété, à l'intimité familiale et à la sociabilité. Ces analyses sont rien moins qu'abstraites, à preuve les diapositives qui ont pu les attester; mais en ces quelques pages, il ne peut être question de détailler des exemples précisément localisés et datés; des scènes qui suivent, chacun pourra donc, selon les paysages qu'elles lui évoqueront, être à la fois lecteur et auteur.

1. LE JARDIN / APPROPRIATION FONCIERE DE L'ESPACE VITAL

JARDÍN, JARDIN, GARDEN ont pour origine le radical «GART» qui, dans les dialectes du germanique occidental, signifie garder avec le double sens d'interdit et de protégé. Les jardins, qu'ils soient dépendants d'une maison individuelle ou regroupés dans un site favorable aux portes d'un hameau, sont de pièces de terre précieuses intensément travaillées et jalousement protégées de clôtures très diverses contre les agressions de la nature et des hommes.

1.1 Les Puissants dessinent leurs jardins.

C'est presque uniquement aux jardins des maîtres du pouvoir politique, économique et culturel que se limitent les beaux livres de l'histoire de l'art des jardins. Ils mettent en évidence les formules de disposition interne du bâti, de végétal et des eaux; ils soulignent parfois l'adresse

de l'insertion du domaine dans son cadre morphologique, mais ils ne parlent presque jamais du tissu agraire ou urbain dans lequel le jardin, complété et élargi à la dimension du parc, a été taillé.

Parfois, le jardin du Puissant, ceinturé de hauts murs, voisine dans le hameau rural ou le quartier industriel avec ceux des dépendants, travailleurs des champs et des usines, au sein même de l'unité de peuplement de la formation socio-spatiale. Souvent, le jardin appartient à une grand domaine conquis sur les incultes grâce à des progrès techniques et à des investissements permettant d'outrepasser les limites de l'ager antérieur; et de même aux orées péri-urbaines, les entrepreneurs anticipent la croissance de l'agglomération pour se réserver des parcs privés que l'évolution ultérieure de la nappe urbaine ouvre ensuite plus ou moins au public. Mais il est aussi bien des cas où le rapport de force est direct quand les Puissants écartent les plus faibles pour se mettre à l'aise dans les meilleurs sites, comme c'est le cas aujourd'hui sur les fronts de mer hôteliers des pays du Sud.

Tous ces jardins-parcs des Puissants, quelqu'en soient les variétés stylistiques, se caractérisent, outre leur taille, par la monumentalité des accès, la large place accordée aux arbres d'ornement, la diversité des constructions annexes, les perspectives sur les vues exceptionnelles, l'accaparement des ressources locales en eau; le tout cerné de murs, de grilles ou de haies défensives que surveillent portiers, voire chiens méchants et oeils électroniques.

1.2 Les Petits se «casent».

Apanage des Puissants, le jardin est aussi le refuge, primordial et ultime, des faibles pour lesquels sa double fonction résidentielle et nourricière est vitale. Certes, elle est à la marge de la production agricole mondiale et de l'hypertrophie verticale des formes de l'habitat, mais les petites gens ne disposant que de maisons sommaires sur un espace étroit sont, aujourd'hui comme hier, les plus nombreux de la Terre. Leur majorité devrait influencer davantage l'interprétation géohistorique et les stratégies d'aménagement.

Le concept d'exploitation agricole, lié à la notion de train de culture animal ou motorisé, est une référence tyrannique alors que, pour la majorité des travailleurs du sol, l'échelle est celle de la force des bras. Des millions d'entre eux vivent sur et par ce *mano et nano-fundium*, évidemment compté pour peu, alors qu'il atteste le droit élémentaire d'exister et donc celui d'une propriété sinon légale du moins légitime.

Le jardin, lieu de production, de transformation et de consommation, inseparable du foyer et de l'abri, est le germe de tous ces «fronts pionniers spontanés» par lesquels se réalise l'anthropisation initiale des milieux naturels. Les «lougans» de l'agriculture sur brûlis (ce mot d'origine portugaise identifie le lopin cultivé non pas comme un champ mais comme un lieu) continuent sous les Tropiques d'étendre l'oekoumène aux dépens de la forêt, répondant aux besoins d'une pression démographique qui n'a d'autres moyens que les bras et le feu. Et dans bien des régions la place manque pour que «sitiantes» ou «squatters» puissent, comme au XIX^e siècle encore, dépasser le stade du *microfundium*.

Tous sont les héritiers d'une tradition néolithique où, sur les berges polyproductives, sur les piedmonts accueillants, dans les clairières contrôlables, la sédentarisation et son jardin de

case furent le laboratoire de l'agriculture proprement dite. Et quand les derniers nomades se sédentarisent (pasteurs des sahels désertifiés, gens du voyage retenus par la conurbation, voire campeurs-caravaniers se construisant un «cabanon», n'est-ce pas par le jardin que d'abord ils s'enracinent ? Le jardin n'est plus tant un début qu'une fin.

Tel est le cas autour de tant de villes d'Afrique humide, où une majorité de familles ne subsiste à peu près dignement qu'en créant des «huertos» vivriers au sein et à la périphérie des quartiers. Ce système agro-urbain, qui est une modalité ancestrale du peuplement africain utilise le droit du sol coutumier pour élaborer un maillage foncier aussi souple que résistant à toute forme d'aménagement allochtone tardif. Mais il fonctionne mal au-delà de 300.000 habitants. Ne restent alors aux citadins que l'entassement dans les quartiers centraux taudifiés ou les bidonvilles sans verdure où pensent échapper à leur sort de circoncissions les descendants des brassiers, peones ou moudjiks éjectés par l'organisation agro-industrielle, libérale ou communiste.

D'autres ont préféré rester aux marges des ager de l'économie dominante «serfs casés», «colons partiaires», «nègres marrons» et «petits blancs des Hauts», «indios» des réserves, «kolkhoziens», Africains des «bantoustans»... perpétuant dans leurs jardins les folklores secrets des vies étroites. Que le sol appartienne à celui qui le cultive fut le slogan des paysanneries admises à titre précaire sur les terres des seigneurs féodaux ou capitalistes. Il n'a généralement pas eu à triompher du fait de l'évolution industrielle de la production agricole. Au contraire, en pays riches, les sociétés d'agriculture familiale qui paraissaient les plus stables ont presque disparu, cristallisant autour des bourgs jardins et maisons de retraite. Et voici que, dans les vieilles campagnes des pays pauvres, jusqu'alors équilibrées par un minimum de jachère et d'élevage, ce qui pouvait encore valablement être appelée exploitation agricole s'étiole sous l'effet des partages successoraux rapides. Le maillage devient un nanofundium de type quasi banlieusard quand la densité de 500 hab/km² promet de doubler en un quart de siècle. Et s'il n'en est pas l'assiette de la politique de développement, la barbarie peut surgir (Rwanda, 1995).

Face aux systèmes dominants de la force, du droit et du capital, le jardin, lieu d'une économie domestique où la consommation compte plus que la production, parce qu'il est la plus ancienne, la plus répandue et la plus poussée des formes d'anthropisation n'est-il pas aussi, pour le plus grand nombre, une solution d'avenir méritant défense et illustration?

1.3 Leçons d'horticulteurs.

Ainsi mises au cœur de la réflexion sur les établissements humains, l'horticulture, qui a déjà la faveur des organisations non gouvernementales dans des milliers de projet de développement, peut-elle être stratégie de satisfaction des besoins sociaux élémentaires ?

A côté des genres de vie mixtes, qui vont des pêcheurs et des jardiniers-paludiers aux «jardins familiaux ouvriers», les sociétés d'agriculteurs professionnels travaillant depuis deux siècles au moins pour le marché, peuvent sans doute fournir des éléments de réponse.

L'Espagne méditerranéenne des «huertas» et des «huertos» a fait l'objet de tant d'oeuvres littéraires et scientifiques qu'elle est certainement l'une des régions du monde où la validité économique, sociale et écologique d'un aménagement régional prenant pour pivot la parcelle jardinée, peut être le mieux appréciée dans ses avantages, ses contraintes et ses perspectives.

Faire connaître et méditer ces exemples est d'un grand intérêt théorique et pratique pour toutes les régions où la croissance démographique dépasse les possibilités d'emplois et d'investissements industriels. L'Andalousie subtropicale, avec sa tradition de jardins d'art et d'histoire, son horticulture marchande et la copieuse génération des jardins contemporains de villégiature, aurait toutes les raisons d'être le centre d'une réflexion tournée vers le Sud.

Les pays de la Loire voudraient bien justifier encore leur appellation de «Jardin de la France». Au milieu des plateaux dévolus aux fûtaies et à l'élevage bovin, en contrebas de Coteaux couverts de vignes, de châteaux classiques et de lotissements récents, les vallées alluviales portent des districts d'horticulture légumière, fruitière et ornementale de vieille réputation. Mais ils sont confrontés à maints problèmes économiques et écologiques, pénétrés de l'intérieur par les banlieues et les réseaux industriels et concurrencés par un extérieur de plus en plus lointain. Les innovations techniques, les formations professionnelles (notamment en matière de paysage), les protections juridico-territoriales, appellations contrôlées et labels, ainsi que les restructurations de filières sont les moyens complémentaires par lesquels ils cherchent à garantir leur pérennité au sein d'un espace économique dont l'ouverture ne saurait toujours aboutir à des fermetures.

Car il est évidemment dangereusement simpliste de réduire la fonction sociale du jardin, où que se soit, dans sa seule dimension économique.

2. LE JARDIN, LIEU DES AGES DE LA VIE.

Chacune selon ses moyens, les classes sociales modèlent d'âge en âge leur jardin. Outre les légumes, les fleurs et les arbres, elles y cultivent aussi leurs valeurs les plus intimes. Le jardin est en effet le lieu privilégié des expériences enfantines, de la constitution des couples et de la retraite dans l'avant-dernière demeure. Là se prennent les références aux temps des saisons et des années qui passent, à la vie qui continue et se transforme, aux usages, héritages et paysages que se transmettent les générations. Cette expérience des choses ouvre l'éventail des fonctions intellectuelles du jardin mais il suffit ici d'échographier cette matrice de reproduction sociale, en s'interrogeant sur ce que deviennent les sociétés lorsque, faute de jardins, la gestion se fait dans l'in vitro de la techno-nature.

2.1 Jardins d'enfants.

F. Frobel, fondant en 1840 dans la banlieue de Berlin (bel exemple d'aire jardinée sur tourbières ...) une école pour les tous petits l'appelait «kindergarten» parce qu'il la concevait comme un jardin où l'on fait pousser les enfants, symbiotiquement. L'Ecole Nouvelle, prônant la découverte guidée plutôt que l'apprentissage contraint, retrouvait ainsi la fonction éducative habituelle du jardin. Là l'enfant passe progressivement de la maternalité à la matérialité et, tout en jouant, alimente simultanément sa vie intérieure et sa vie extérieure par la variété des perceptions sensorielles. Il prend conscience des heures qui passent vite et des saisons surprenantes quoique renouvelées, tandis que sa propre croissance lui fait changer sa mesure

de l'espace, aspirer bientôt à en transgresser les limites tout en gardant le souvenir du berceau familial. Sans doute est-il généralement doux, malgré des expériences amères, à moins que les contraintes des corvées, du respect de l'ordre et de la clôture n'aient été trop pesantes. Car, si il est terrain de jeux et utopie dilatée par l'imaginaire, le jardin est aussi discipline.

Plus que les jardins d'enfants, les systèmes d'enseignement du XX^e siècle ont multiplié les «jardins scolaires» et continuent de le faire dans le Tiers-Monde. Il s'agit alors d'apprendre des savoirs exigeants, d'appliquer des soins répétitifs, d'accepter d'attendre les récoltes et leurs aléas ; toutes choses qui lassent la fougue de la jeunesse, d'autant que fréquentes furent les formes d'exploitation d'une main-d'oeuvre captive.

Les enfants du monde riche jouissent de jardins ludiques et, s'il est interdit de marcher sur les pelouses ornementales, d'autres ont proliféré pour tous les sports nés du gazon. Nos littératures et peintures bourgeoises sont riches des scènettes enfantines saisies dans les jardins publics et privés des beaux quartiers. Les urbanistes des grands ensembles se soucient de soustraire des coins de jeux à la concurrence du stationnement automobile. Relancés par une nouvelle vague originaire des Etats-Unis, les parcs d'attraction colonisent friches urbaines, industrielles et agricoles pour distraire une clientèle qui prolonge au-delà de l'enfance un imaginaire inassouvi par le pur virtuel.

Quand la socialisation purement scolaire paraît perdre de son efficacité, quand la télé et le terrain vague fournissent leurs modèles violents, les insuffisances et les excès des éducations au jardin méritent sans doute d'être corrigées par des pédagogies et des aménagements mutuellement adaptés.

2.2 La Belle Jardinière.

Ce titre reprend celui d'une peinture de Raphaël (1507) où la Vierge est figurée avec les enfants Jésus et Jean, sur fond de paysage dans une attitude d'éducatrice attentive. La femme est la reine du jardin, ce lieu délicat et fécond, enclos hautement symbolique de l'alliance amoureuse, autant que terrain pratique des complémentarités matrimoniales.

A peu près partout dans le monde, les dispositions de l'habitat traditionnel mettent bien commodément les pièces de réception du côté de l'accès (rue, route, allée ou cours) tandis que les pièces du repos et du travail domestique sont du côté du jardin, notamment la cuisine. Elle ouvre sur l'âtre extérieur, une réserve de bois, un point d'eau, un arbre d'ombrage, un potager avec quelques plantes médicinales et décoratives ; le tout bien abrité des courants d'air, des vols et des regards par une clôture plus ou moins haute, continue et minérale. Là est le domaine particulier des femmes et des filles tandis que la façade est plutôt masculine. Cette spécialisation de l'espace correspondant à celle des tâches à l'intérieur du ménage est particulièrement formalisée dans les pays de la Méditerranée antique et de l'Islam. Elle atteint son plus haut degré dans les demeures princières où le harem est, comme le dit l'éthymologie, interdit parce que sacré. Ce coeur de la dynastie est au centre du palais, compensant quelque peu la claustration des femmes par le confort des jardins intérieurs et les vues parcimonieuses des moucharabieh. De cette idéologie du phyllum autant que de l'adaptation aux conditions de climat et de site naquirent les canons urbanistiques de l'atrium, du patio, du cloître, encerclant la femme, l'eau

et les fleurs au centre du bâti, dans une disposition qui ne commencera à s'inverser qu'à la Renaissance.

La jeune femme enclose au jardin est promise au mariage obligé, à moins que quelque héros –de Thésée à Don Juan– n'en ose la délivrance ou le rapt. Contre une séquestration qui entretient la violence, monte progressivement le courant libérateur de l'amour courtois. Il s'initie au XII^e siècle, au pied des donjons, dans les cours moins exigües qu'autrefois où se rencontrent jouvencelles et damoiseaux. Là, sont les «prés hauts» (ces prairies fleuries qui se retrouvent dans le décor des tapisseries), le langage des fleurs et les allégories précieuses des puits ornés et des labyrinthes topiaires. La vallée de la Loire fut, au XV^e siècle, l'une des contrées les plus disposées à cette ouverture sur la vie. La personnalité très européenne du Bon Roi René (Anjou, Naples, Provence, 1409-1480) initiateur de nombreux jardins et celle d'Anne de Bretagne (1477-1514) sensible au décor de ses châteaux, à la poésie rhétorique et à la condition féminine, fourniraient bien des faits réels à l'anthologie des poèmes courtois publiés en 1501, sous le titre «Jardins de plaisance». Mais il y a trop à dire sur l'amour, les jardins et les arts: genres pastoraux, promenades romantiques, feuillages impressionnistes, charme discret de la bourgeoisie, rêve occidental de jardin exotique – des Fleurs du Mal à Madame Chrysanthème. Le «Jardin sur l'Oronte», roman de Maurice Barrès publié en 1922, en donnerait peut-être le dernier mot ; car les jardins, sauf en vacances lointaines, ne sont plus guère, sous la concurrence des bars, des discothèques et des plages... les principaux lieux d'idylles.

Le jardin privé entourant le pavillon reste néanmoins, depuis que l'idéal s'en est formé dans les pays anglo-saxons à la fin du XVIII^e siècle, l'expression de la réussite conjugale. Sous le nom de «cottage», l'archétype est à la confluence des courants physiocratiques de la «ferme ornée», des aspirations bourgeoises à moins de dépendances claniques et de l'amour romantique. Il fonctionne encore, entretenu par les revues spécialisées et autres médias, tant en résidence principale qu'en résidence secondaire. Ses avantages économiques, liés à l'autoproduction du bâti autant que du cultivé, en explique la diffusion dans les pays du Sud où, en cas de divorce, le jardin est bien souvent la seule garantie d'une condition féminine supportable.

2.3 Dernière demeure.

Nombre de personnes en passe de quitter la vie active rêvent du jardin de leur retraite. Ils y trouveront une liberté protégée, la douce contrainte d'accompagner les rythmes phénologiques par l'exercice simultané des forces du corps et de l'esprit, et peut-être aussi l'art d'être grand-père. Le respect entoure ceux et celles –veuves-jardinières– qui réussissent leur transition vers les jardins de la mort (Champs Elysées).

La plupart des cultures pratiquent l'inhumation des défunts en des lieux qui s'en trouvent sacralisés. Qu'elle se fasse dans le jardin familial, sur des sites remarquables soulignés de monuments défiants le temps ou dans des cimetières organisés par l'autorité religieuse et civile, il est rare que son environnement végétal soit quelconque. Dans les latitudes où l'activité végétative n'est pas continue, les cimetières aident à la perpétuation du souvenir par les feuillages des conifères et des sempervirents, tout comme le cyprès –arbre du deuil– accompagne souvent les ruines à l'antique. Au terme d'une évolution qui fit passer les tombes de l'intérieur à l'extérieur

des églises, puis à la périphérie des villages et des quartiers, le cimetière peut aujourd'hui se dessiner comme un parc ménageant un recueillement plus discret que dans les lotissements funéraires denses, spécialement pour les églises du columbarium. Là où le culte des morts s'estompe, l'art et la culture des jardins le défendront mieux des profanations.

La visite au cimetière, avec bouquets ou petits arbustes est l'ultime pèlerinage au jardin. Ne voit-on pas, en effet, le troisième âge constituer la plus fidèle des clientèles d'un tourisme de jardin, élargi désormais à l'international par la fréquentation des rivieras et des allées princières.

Reposoir des comportements concrets intimes, le jardin n'est pourtant pas un isolât. Par son éco-systématique artificieuse, il est aussi une expérience d'utopie qui remanie toutes choses venant de l'extérieur proche ou lointain et, ce faisant, se donne singulièrement à voir.

3. LE JARDIN, SCENE DE SOCIALITE

Le jardin est le vêtement de l'habitat, à la fois protection de l'intimité et signal vers l'extérieur. Tout l'art de l'ordonnancement est de concilier ces deux aspirations quelque peu contradictoires, selon les dosages inspirés par les modes et les philosophies. Le jardin individuel y parvient en soignant ses façades. Les Puissants étalent leur propre mise en scène. Et le jardin public de la société urbaine de l'âge industriel s'organise pour la rencontre fortuite.

3.1 Identification sociale du jardin privé.

Même le patio emmuré veut se laisser deviner: la grille ouvragée du vestibule entrouverte appelle le coup d'oeil envieux du passant et le balcon à l'étage déborde de lianoïdes. Dans les quartiers bourgeois à maisons mitoyennes, surtout en Angleterre, un jardinet privatif est ménagé entre la chaussée et la maison, offrant son décor au bow-window; l'idéal est alors de limiter l'accès de la rue à ceux qui n'y habitent pas, spécialement aux automobilistes qui voudraient y stationner.

Les maisons sises au milieu de leur parcelle se laissent voir dans un cadre assez homogène de pelouses et de bosquets (Amérique du Nord) ou se clôturent dans une variété assez hétérogène de matériaux (France). L'accent est alors mis sur le portail, parfois hypertrophié en porche avec ferronnerie ou pergola. Certaines de ces maisons, bien que parfois cernées de hauts murs hérissés de tessons de bouteilles, ménagent dans un angle un kiosque surélevé pour mieux observer la rue ou le rivage de la mer. Le «guetali» des demeures coloniales des Mascareignes est une formule très explicite de ce souci de voir sans être vu.

Le choix des végétaux visibles de l'extérieur trahit une intention de sortir du commun. Plus l'arbre est vieux, opulent, exotique, plus il marque la stabilité, l'aisance et la culture de l'occupant. Dans nos contrées de l'Arc Atlantique, ifs, chênes, pins parasols (véritables autochtones), tilleuls, platanes, marronniers d'Inde (acclimatés de longue date) attestent, par leur âge, la fidélité des familles. Les conifères méditerranéens et américains partagent avec les feuillus sempervirents et les palmiers les faveurs des générations de nouveaux riches du XIX^e siècle qui font école. La règle est, en poussant vers le nord les espèces les plus méridionales, de

souligner la valeur micro-climatique d'un site dont l'abri a été adroitement confirmé par les dispositions architecturales. Ainsi s'attestent les privilèges de l'antériorité, du savoir-faire et de l'aisance – même modeste – depuis le bougainvillée andalou jusqu'aux palmiers des îles anglo-normandes.

Le besoin de se dire s'exprime plus encore sans doute dans les «fabriques» : nymphes ou Mickeys, colonnes ou mégalithes, puits avec ou sans eau... Plus que les végétaux identitaires, elles trahissent les modes collectives et les rêves de chacun, avec leur risque de stéréotypes et de ridicules particuliers. S'il est sûr qu'on puisse vivre heureux en restant caché, n'est-ce pas à condition de se montrer à loisir à la Cour et à la ville ?

3.2 Mises en scène.

Le jardin, pivot interne ou cercle extérieur, est l'espace d'accueil où l'on peut commencer d'entrer sans indiscretion. Il offre les premières conversations, les échanges gratuits, les petits services, les arrangements de mitoyenneté, par lesquels se décident les bons ou les mauvais voisinages. Il appelle le respect des usages définissant le bien-être commun : contrôle des eaux de gouttières, d'irrigation ou usées ; limitation des bruits et des odeurs comme de la divagation des animaux et des enfants ; édicition des normes concernant les hauteurs des bâtis, des arbres, des clôtures ou l'étendage du linge et le stationnement des voitures. Des associations de résidents sont souvent nécessaires pour fixer ces règlements et gérer les dépenses communes ; on les voit naître spontanément dans les immenses villes pauvres où le droit formel ne descend pas jusqu'aux couches les plus populaires. Plus que la gestion des grands immeubles par des professionnels, elle est un creuset de démocratie locale, pleine de chicanes et de bons moments. Restent dans les mémoires les jours où le jardin accueille tous les amis, cérémonie familiale, veillée autour du feu ou du jet d'eau, jeux de plein air et de piscine, repas de grillades en musique... Ainsi, la garden party traverse-t-elle toute l'échelle sociale.

Mais les Puissants utilisent de plus leurs parcs et jardins comme instrument de gouvernement. Dans les civilisations anciennes du Moyen-Orient continental apparurent et se renouvelèrent, outre les jardins sacrés et résidentiels, les grands parcs d'agrément et ceux dévolus à la représentation du pouvoir. Au milieu de la plaine irrigable, le palais du prince vivant ou le mausolée du prince défunt, construits sur une terrasse plus ou moins surélevée, s'entourent en contrebas de pièces d'eaux, bocages clairs et jardins floraux. Admis à l'occasion dans ce paridaiza (paradis, parvis), le peuple peut y révéler son maître quasi déifié. La civilisation perse-achéménide faisait même de l'excellence des jardins la légitimation d'un pouvoir capable de maîtriser les discordes de la Terre par un effort vers la Cité céleste. Les sultans musulmans ne pouvaient aller aussi loin dans la cosmogonie mais, en souvenir des temps nomades, multiplièrent mexuars, kiosques et palais d'été permettant plus que le sérail fermé de laisser admirer le pouvoir en paix.

Avec la Renaissance européenne, c'est toute une civilisation du loisir aristocratique qui s'épanouit à travers les faciès des jardins à l'italienne, à la française et à l'anglaise. Ces formes, qui sont l'adéquation de données géographiques locales et de sensibilités historiques particulières, ont en commun de s'offrir aux promenades, fêtes, spectacles et bientôt sports. Elles permettent

de voir, de se voir et de se recevoir, dans un espace de représentation qui s'apparente à un théâtre par ses itinéraires obligés, ses décors symboliques, ses musiques et ses lumières. Réciproquement, la scène du théâtre est entre cour (à gauche) et jardins (à droite), tandis que l'Opéra est souvent en plein parc.

Versailles est à la fois forêt de chasse, jardin à la française, centre de pouvoir et ville nouvelle à bonne distance de Paris. Si l'aménagement local du site en fait «une leçon de géographie», c'est la cohérence du projet bourbonien qui en explique le succès européen. Certes, tout le plan du château et de la grande perspective s'organise depuis le balcon du Roi Soleil mais c'est moins pour que le Roi soit vu que pour qu'il voit l'élite de ses serviteurs à ses pieds. Versailles peut accueillir jusqu'à 40.000 visiteurs simultanément sans que la bousculade et la dégradation ne soient excessives parce que, dans ses esplanades, terrasses et escaliers, il a été conçu pour cela. Plus qu'à des effets de surprise ou à des leçons artistiques, c'est d'abord à ce confort ordonné que tenait Louis XIV, comme le montre la «Manière de montrer les jardins de Versailles», écrite de sa propre main. Formule achevée de représentation de la monarchie absolue, Versailles est aussi prémices du jardin ouvert au public par le pouvoir.

3.3 Jardin public.

Le jardin public est un cadeau que les maîtres du pouvoir, autoritaire ou démocratique, font au bon peuple. Partout, la croissance urbaine éradique le végétal, confisquant la place, la terre, l'eau, le bois, les fibres, pour construire une masse dont la tendance abiotique est rapidement ressentie comme frustrante. Aux reliques du peuplement végétal antérieur et aux jardins privés insérés dans le bâti, les édiles cherchent alors à réintroduire l'arbre dans la ville sous forme de mail, de boulevards, de paseos, d'esplanades, de squares et – il y faut plus de détermination urbanistique – de vastes jardins publics. Ils entourent les palais urbains centraux abandonnés par les souverains. Ils aèrent, dès l'origine, les quartiers bourgeois du XIX^e s. et, par refonte contemporaine des sites industriels, quelques quartiers autrefois ouvriers. Ils accaparent aujourd'hui les marges rurales des métropoles soucieuses tout à la fois de préserver le patrimoine et d'offrir un cadre de proximité à une population invitée au loisir. Hormis dans les quartiers coloniaux, dont les jardins sont aujourd'hui à l'abandon, les grandes villes des pays pauvres n'ont rien d'équivalent et peut-être leur faudrait-il, sinon une révolution hausmannienne, du moins une volonté de sauvegarder les espaces jardinables de l'aire urbaine prévisible.

Allées et parcs, avec leurs parterres et gloriettes, sont les refuges de l'urbanité piétonne face à la noria des automobiles et aux banquises des aires de stationnement dont la végétalisation est si peu soignée. Sur les sables ratissés se succèdent les personnels d'entretien, les amateurs sportifs (joggers ou boulistes, cavaliers ou cyclistes), les classes en excursion, les passionnés de plantes, les prestataires de service et artistes ambulants, les enfants et leur maman, les promeneurs du soir et ceux de la nuit (clochards, drogués des deux sexes). Chacun ici rencontre ses semblables et croise ses différents, dans une pratique de l'espace qui se règle assez spontanément et avec une discipline collective assez bien respectée. Le jardin public est un des rares lieux de la ville où peuvent coexister âges et sexes, populations inactives et actives, malades fatigués ou sportifs en forme, résidents ou étrangers. Certes des heurts et des dégradations peuvent se produire,

que tout le monde déplore car le jardin est terrain de convivialité. A l'inverse, son état de désordre est un indice de tension régnant dans la population agglomérée.

La fonction consensuelle du jardin public est facilitée par la gratuité de son accès. Son coût considérable de création, d'entretien et de réfection séculaire est pris en charge par la collectivité sans trop d'affrontements politiques. Certaines villes, dont Nantes et Málaga y consacrent plus de moyens que d'autres, soignant leurs concitoyens autant que leur image internationale. Cependant se manifeste aussi une tendance à faire payer l'entrée de jardins publics particulièrement prestigieux et fragiles, tandis que d'antiques domaines privés et la nouvelle génération des zoo et parcs d'attractions fonctionnent comme entreprises lucratives. Besoin de culture, sans doute, mais aussi de retrouvailles sociales dans la pratique d'espaces sûrs. Les aménageurs, confrontés à la contradiction qu'un jardin public est à la fois un espace protégé et ouvert, ont la responsabilité de pressentir les lieux où la société pourra la résoudre.

Entre l'identification sociale dans le jardin privé, l'ostentation du pouvoir dans les jardins de représentation et la convivialité du jardin public, les intérêts communs d'ordre écologique et esthétique, sont aussi forts que les rivalités dans la lutte pour l'espace. La «nature» sera peut-être le nouveau ciment de la ville.

* * *

Poursuivant l'analyse des valeurs intellectuelles inhérentes aux jardins –et même les plus modestes ont une touche esthétique, un coin de méditation, une plante miracle– s'ouvriraient les chemins de la transcendance de tout paysage. Le paysage, qu'il soit objet scientifique du géographe, projet social de l'urbaniste ou sujet d'artiste, réfère inmanquablement à un au-delà sublime vers les profondeurs géologiques, les ciels changeants, les horizons lointains, les temps révolus, les paradis perdus ou les utopies retrouvées. Il est insaisissable, inintelligible, intransmissible sans cet esprit de transdisciplinarité auquel appelle, depuis le couvent d'Arrabida, les philosophes Lima de Freitas, Edgar Morin et Basaral Nicolescu.

Les géographes qui ont, comme ceux d'Andalousie ou de la Loire, la chance de traverser journallement des paysages de jardins, sont en position méthodologique et pratique de réfléchir sur la perpétuelle résurgence du mythe édénique. Y aurait-il lieu de le sacrifier en silence à d'autres valeurs plus conflictuelles alors que les perspectives d'innovation de l'art et de la technique offrent de véritables terres promises. Ce n'est pas en secret qu'il nous faut donc encore cultiver nos jardins, ceux de la Banlieue planétaire.